



La Consolidation de la Paix Expérience du Burundi

Son Excellence Ambassadeur Nahayo
New York, mars 2008

Sommaire

- Définition des priorités de consolidation de la paix
- Plan prioritaire de consolidation de la paix
- Projets de consolidation de la paix
- Contribution des projets à la consolidation de la paix
- Liens entre le Plan prioritaire et le Cadre stratégique de consolidation de la paix



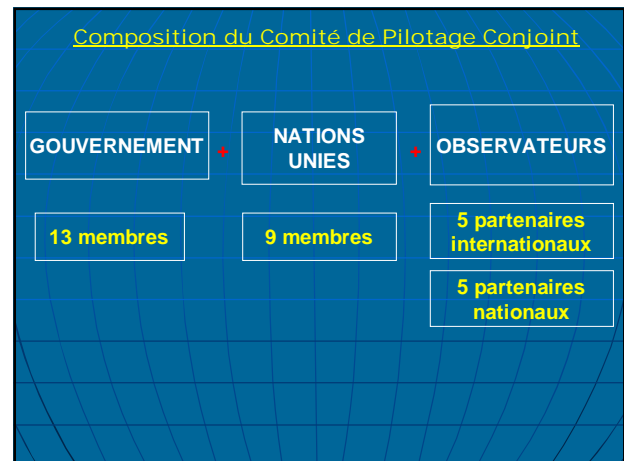
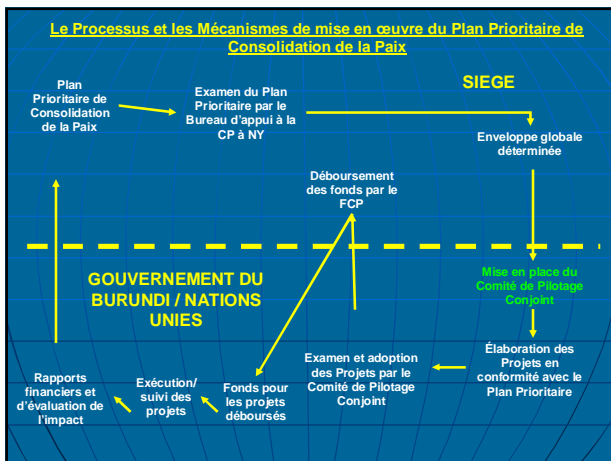
Le Plan Prioritaire de Consolidation de la paix

Le processus de planification et de priorisation

- Octobre – Novembre 2006: Préparation du Plan Prioritaire
- 12 Décembre 2006: Présentation du Plan Prioritaire à l'occasion de la réunion de la Commission de Consolidation de la Paix – New York
- Fin Décembre 2006 – Janvier 2007: Révision du Plan en fonction des recommandations de la Commission et du Bureau d'appui à la Commission de Consolidation de la Paix

Le processus de planification et de priorisation

- Février 2007:
 - Adoption du Plan Prioritaire et allocation de l'enveloppe financière pour appuyer sa mise en œuvre
 - Mise en place du Comité de Pilotage Conjoint
 - Mise en place et formation des Groupes Sectoriels pour la préparation des projets
- Février 2007-Février 2008: Préparation des projets, examen par le Comité de Pilotage Conjoint, approbation par New York, transfert des fonds et lancement des activités



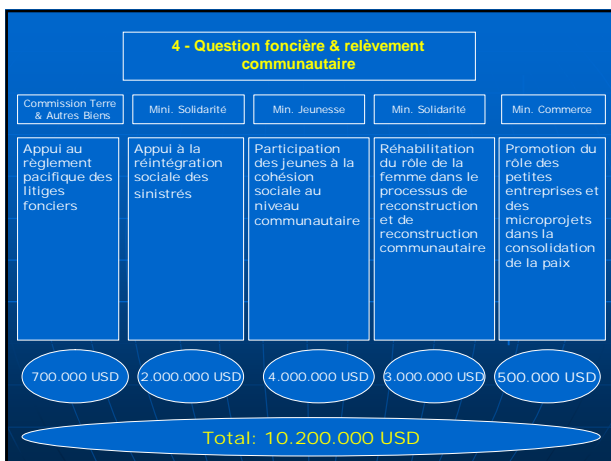
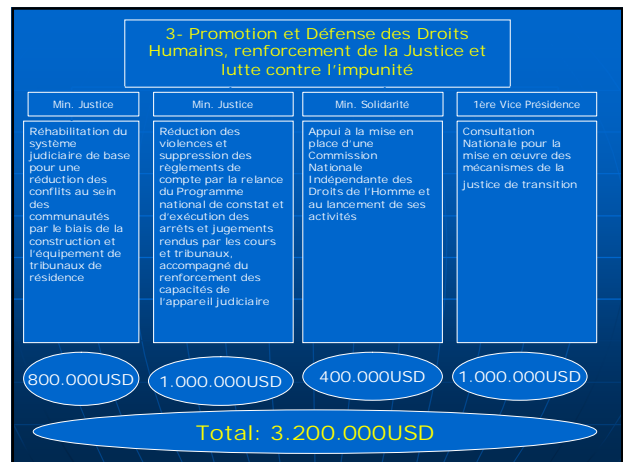
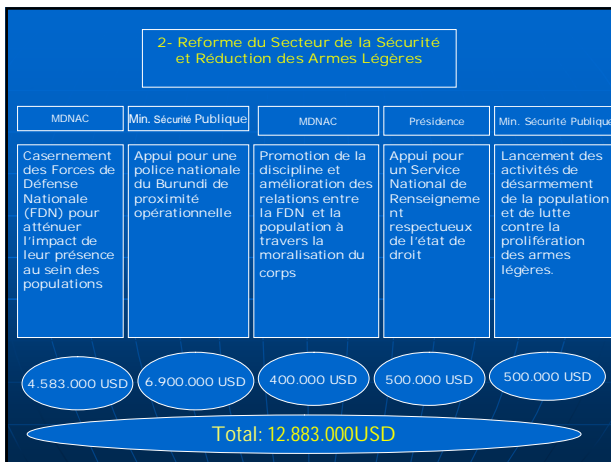
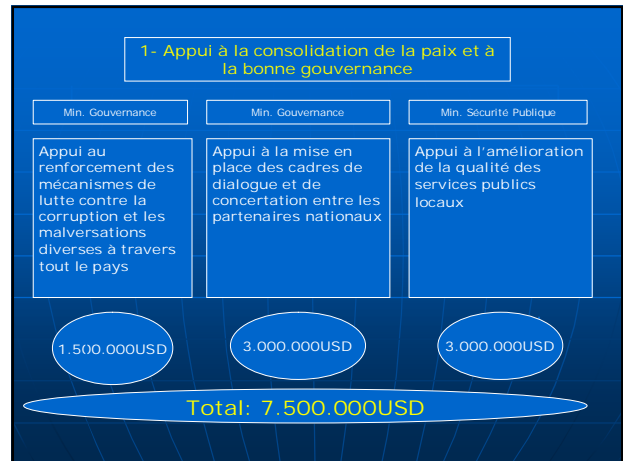
- ### Les interventions prioritaires
- Promotion de la Bonne Gouvernance;
 - Gouvernance démocratique, y compris la gouvernance économique et administrative et le renforcement des capacités du Gouvernement à coordonner l'assistance financière a la consolidation de la paix;
 - Renforcement de la paix et de la cohésion sociale en privilégiant le rôle des jeunes et des femmes
 - Renforcement de l'Etat de Droit au sein des forces de sécurité;

- ### Les interventions prioritaires
- Renforcement de la Justice, promotion des Droits de l'Homme, réconciliation et lutte contre l'impunité;
 - Appui à la gestion de la question foncière, notamment dans le cadre de la réinsertion des sinistrés

- ### Les critères d'examen des projets
- Le Projet se réfère directement au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix au Burundi;
 - Le Projet répond aux besoins immédiats de consolidation de la paix;
 - Le Projet implique des acteurs et/ou institutions qui ont rôle réel ou un rôle potentiel dans la consolidation de la paix ;

- ### Les critères d'examen des projets
- Le Projet ne fait pas double emploi avec des activités menées par d'autres acteurs;
 - Le Projet peut être exécuté dans les 12 mois et atteindre les résultats attendus;
 - Les risques liés à l'exécution du projet sont d'un niveau acceptable.

Les projets de consolidation de la paix financés par le Fonds fiduciaire de consolidation de la paix – Répartition par domaine de priorité et Ministère de tutelle



Exemples concrets de contribution des projets à la consolidation de la paix

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

PROJET BDI/F/1:
APPUI AU REGLEMENT PACIFIQUE
DES CONFLITS FONCIERS

Aperçu du Projet

ENTITE PARTENAIRE : UNHCR

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE : TOUT LE PAYS

BUDGET APPROUVE : 700.000 USD

DATE DE DEMARRAGE DU PROJET : 20 AVRIL 2007

Objectif global

Le règlement pacifique des litiges fonciers contribue à une réintégration durable des sinistrés et à une coexistence pacifique au sein des populations.

Résultats attendus

1. Les capacités institutionnelles de la Commission Nationale des Terres et Autres Biens sont renforcées, en particulier dans le domaine de la gestion des conflits fonciers.
2. Un Système de règlement des litiges fonciers basé sur une approche communautaire et favorisant la réconciliation est mis en place et testé.
3. Le règlement des contentieux fonciers en cours est simultanément initié pour permettre aux sinistrés les plus vulnérables d'accéder à la terre pour leur réinstallation

Principales réalisations

- Renforcement des capacités institutionnelles de la CNTB
 - ✓ Formation des membres de la CNTB sur les notions élémentaires de règlement pacifique des litiges et sur les instruments légaux
 - ✓ 5 Véhicules commandés et déjà délivrés
 - ✓ Acquisition de matériel audio-visuel et informatique

Principales réalisations

- ✓ Base de données créée et en cours de constitution: conflits fonciers existants, conflits réglés à l'amiable, conflits réglés avec facilitation de la CNTB, conflits en cours de traitement, identification de terres irrégulièrement attribuées

Principales réalisations

- Un Système de règlement des litiges fonciers basé sur une approche communautaire et favorisant la réconciliation est mis en place et testé.
 - ✓ Visites reconnaissance dans 17 provinces
 - ✓ Enregistrement de 9.916 litiges fonciers.
 - ✓ Analyse et traitement en cours

Principales réalisations

- Un Système de règlement des litiges fonciers basé sur une approche communautaire et favorisant la réconciliation est mis en place et testé.
 - ✓ Guide méthodologique pour la récupération des terres finalisé
 - ✓ Tensions sociales abaissées par la présence et les activités de la Commission (perspective de solutions)

Principales réalisations

- Prise en compte des groupes vulnérables
 - ✓ 6 ateliers sensibilisation sur problématique foncière (Makamba, Kirundo, Rutana, Karusi, Gitega et Cankuzo)
 - ✓ Les 6 ateliers de sensibilisation ont permis un débat inclusif et ouvert entre l'administration locale, les rapatriés, les déplacés, les Bashingantahe, les Batwa et les OSC oeuvrant dans la résolution pacifique des conflits.
 - ✓ La CNTB a commencé à apporter des réponses aux problèmes spécifiques des femmes et enfants responsables des ménages
 - ✓ Rapport état des lieux

Contraintes majeures

- La confrontation des parties en conflit, l'audition des témoins et les visites sur les lieux du litige pour mieux appréhender la nature du conflit expliquent pourquoi le processus peut être long.
- L'exécution des décisions prises se fait en concertation avec l'autorité compétente.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

PROJET BDI/A/3:
REHABILITATION DU ROLE DE LA FEMME DANS LE PROCESSUS DE RECONCILIATION ET DE RECONSTRUCTION COMMUNAUTAIRE

Objectif global

Renforcer le rôle des femmes dans la consolidation de la paix à travers leur habilitation socio-économique et leur protection contre les violences basées sur le genre

Zone d'intervention

- Bubanza: Toutes les communes.
- Cibitoke: Toutes les communes.
- Bujumbura Rural: Communes de Isale, Kanyosha, Mutambu et Muhuta.
- Bujumbura Mairie: communes de Buterere, Kamenge, Musaga et Kanyosha.

Résultats attendus

L'habilitation économique et l'amélioration de capacités d'auto prise en charge des femmes leur permettent de participer activement au processus de consolidation de la paix

Volet 1: Assistance technique, financière et organisationnelle aux femmes

Volet 2: La redynamisation des initiatives novatrices des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés

La protection des femmes contre les violences basées sur le genre est nettement améliorée

Principales réalisations

Résultat 0 : Un meilleur cadre de travail et un mécanisme de coordination et de suivi évaluation permettent au projet d'atteindre les résultats qu'il s'est assignés

- ✓ L'unité de gestion du projet est mise en place
- ✓ Les bureaux sont remis en état sont fonctionnels
- ✓ Le matériel et l'équipement sont commandés et sont attendus

Principales réalisations

- ✓ Des ateliers d'informations sur le projet ont eu lieu dans les 4 provinces d'intervention (Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Rural et Bujumbura Mairie)
- ✓ Le comité technique de suivi a été mis en place et est fonctionnel.
- ✓ Les comités provinciaux de suivi du projet ont été mis en place dans les 4 provinces
- ✓ Le plan de Suivi-Evaluation élaboré.

Principales réalisations

- **Résultat 1** : L'habilitation économique et l'amélioration de capacités d'auto prise en charge des femmes leur permettent de participer activement au processus de consolidation de la paix

Volet 1: Assistance technique, financière et organisationnelle aux femmes

Principales réalisations

- Un processus participatif de sélection des partenaires pour mettre en œuvre les projets de renforcement des capacités techniques et économiques des femmes a été conduit du 25/10/2007 au 23/11/2007. Les organisations suivantes ont été retenues:
 - BUJUMBURA MAIRIE : ACORD
 - CIBITOKÉ : CED-CARITAS
 - BUBANZA : SPEAP-Nationale
 - BUJUMBURA RURAL : CONSEDI
 - BUJA RURAL, MAIRIE, BUBANZA (Micro-crédits): CECM

Principales réalisations

- Les projets à mettre en œuvre ont été élaborés et les contrats y relatifs sont signés par toutes les parties (ACORD, CONSEDI, CED-CARITAS, SPEAP-Nationale, CECM).
- Les contrats sont en cours de signature avec MUTEK et WISE. Les discussions en cours avec COSPEC et COOPEC et le Ministère ayant l'environnement dans ces attributions.

Principales réalisations

- Les ateliers de démarrages des activités des projets des partenaires d'exécution ont eu lieu à Kamenge en date du 29/1/2008 pour ACORD et à BUHONGA en date du 1/2/2008 pour CONSEDI.
- Le personnel est déjà recruté et est à l'œuvre pour ACORD et CONSEDI. Il est en cours de recrutement pour SPEAP-Nationale.

Principales réalisations

- Dans Bujumbura Rural, les ateliers de démarrages sont déjà tenus dans toutes les communes.
- Fiches d'identifications des femmes les plus vulnérables sont en cours d'élaboration en Mairie et dans Buja Rural.

Principales réalisations

- Volet 2:
La redynamisation des initiatives novatrices des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés
- Un contrat signé avec DUSHIREHAMWE pour la redynamisation des initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés.
 - Un cadre de concertation regroupant 38 organisations féminines pour la consolidation de la paix est mis en place et soutenu.

Principales réalisations

- Plus de 2500 femmes sont informées sur le programme de consolidation de la paix et ont défini le rôle qu'elles doivent jouer dans les projets de consolidation de la paix en général et le projet pour les femmes en particulier au cours de 21 ateliers organisés dans 9 provinces
- 97 femmes et filles en uniforme sont formées sur la résolution 1325 à Gitega en date du 17 au 18/9/2007 et à Bujumbura en date du 20 au 21/9/2007.

Principales réalisations

- Des milliers d'exemplaires sur la résolution 1325 sont distribués à travers tout le pays.
- Evaluation de la mise en œuvre de la résolution 1325 est en cours.

Principales réalisations

- **Résultats 2** : Protection des femmes contre les violences basées sur le genre améliorée.
 - Un outils de collecte des données a été élaboré et est en cours d'analyse par le comité de pilotage et sera soumis aux partenaires pour validation ;
 - Un fichier des intervenants en matière de Violences Basée sur le genre est élaboré et diffusé auprès des différents acteurs ;

Principales réalisations

- Un cadre de coordination des intervenants en matière de lutte contre les VBG est mis en place et est fonctionnel sur base de rencontres mensuelles et plusieurs actions sont actuellement menées en synergie.
- Un contrat de partenariat avec la police a été signé et est dans sa phase de démarrage.

Principales réalisations

- Appui et organisation de la campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes: plusieurs activités ont été menées à travers tout le pays, la marche d'ouverture a rassemblé plus de 3500 personnes à Bujumbura et la clôture organisée à Ngozi a rassemblé plus de 4000 personnes.

Liens entre le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix et le Cadre Stratégique

Le Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix

- Le Cadre permettra de promouvoir la cohérence et la continuité de l'appui international au Burundi, y compris dans la mobilisation des ressources additionnelles pour la consolidation de la paix.
- Le Cadre sert de référence au travail de la Commission dans son appui aux efforts de consolidation de la paix au Burundi pour la période 2007-2008.

Le Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix

- Le Cadre précise l'engagement du Burundi à relever un certain nombre de défis clefs afin de consolider les acquis de la paix.

Le Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix

- Le Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix vient ajouter de la valeur au processus de consolidation de la paix en se focalisant sur les risques et défis majeurs qui nécessitent une réponse politique et stratégique; alors que le Plan Prioritaire apporte une réponse programmatique et technique



Je vous remercie de votre
aimable attention